

MONNAIE UNIQUE Quatre pays membres de l'Union européenne ne feront pas partie de la première vague de l'euro, dont la composition sera présentée lors du

week-end du 1^{er} mai à Bruxelles. La Grande-Bretagne de Tony Blair a annoncé qu'elle ne rejoindrait la monnaie unique qu'après 2002, tandis que la Grèce, elle, ne remplit pas ac-

tuellement les critères de convergence et envisage son adhésion en 2001. ● LA SUEDE, où le courant « eurosceptique » est puissant, a décidé de ne pas se joindre à l'euro, en

raison principalement des profondes divisions du Parti social-démocrate au pouvoir. ● LES DANOIS, également très réticents, se prononceront par référendum, le 28 mai, sur le traité

d'Amsterdam. Ils avaient dit « non » à Maastricht en 1992 et obtenu ensuite de leurs partenaires une série de dérogations et le droit de ne pas participer à la monnaie unique.

Quatre pays de l'Union européenne font bande à part sur l'euro

La Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Grèce ne participeront pas à la première vague de l'euro. Les trois premiers ne le veulent pas, par euroscepticisme ou pour des raisons de politique intérieure ; la Grèce, elle, ne le peut pas, car elle ne remplit pas tous les critères de Maastricht

C'EST lors d'un conseil européen, du 1^{er} au 3 mai à Bruxelles, que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, ainsi que leurs ministres des finances, établiront la



liste des pays qui participeront à l'euro à partir du 1^{er} janvier 1999. Quatre - la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark et la Grèce - ne feront pas partie de la première vague. Parce qu'ils ne le souhaitent pas « pour le moment » - c'est le cas des trois premiers - pour des raisons notamment politiques ou parce qu'ils ne

remplissent pas, comme la Grèce en particulier, tous les fameux critères de convergence de Maastricht.

Le nouveau gouvernement travailliste britannique a rompu avec la politique des *tones* et veut se rapprocher de l'Europe. Tony Blair l'a dit et Robin Cook, le secrétaire au Foreign office, l'a répété récemment : la Grande-Bretagne, qui exerce depuis le 1^{er} janvier la présidence de l'Union européenne pour six mois, fera tout pour que l'euro soit un succès mais... elle n'y adhèrera pas avant 2002, à l'issue d'un référendum. Les Britanniques, qui remplissent les critères, estiment que ce serait une erreur de se précipiter, leur cycle économique étant différent de celui de leurs part-

naires. La Grèce est, elle, en pleine phase de redressement de ses finances publiques. Depuis son accession au pouvoir en janvier 1996, le premier ministre socialiste, Costas Simitis, s'est juré de rompre avec le laxisme de ses prédécesseurs : il dit vouloir faire de la Grèce un pays « moderne » et rattraper ses partenaires européens en faisant des critères de Maastricht la « bible » de sa politique économique.

CONTRADICTION

Il a enregistré de bons résultats, notamment sur le front de l'inflation - qui reste toutefois, avec 4,7 %, la plus forte de l'UE - et de la croissance. Le budget 1998, marqué par la rigueur et l'austérité, entre ainsi dans le cadre de la détermination de la Grèce à adhérer à l'Union économique et monétaire (UEM) le 1^{er} janvier 2001, c'est-à-dire deux ans après ses principaux partenaires. La lutte contre la hausse des prix, qui devrait être ramenée à 2,8 % en 1998, a été soutenue par le maintien d'une « drachme forte ». La devise nationale ne sera pas incluse dans le mécanisme du Système monétaire européen et sa parité restera stable par rapport à l'écu, puis par rapport à l'euro jusqu'en 2001, a assuré le ministre des finances.



L'assainissement des finances publiques se poursuit : le déficit a reculé à 4,2 % du PIB contre 7,6 % en 1996. Pour 1998, il devrait atteindre 2,4 %, en accord avec les critères de Maastricht. Quant à la dette - la troisième de l'UE après la Belgique et l'Italie -, elle a très légèrement diminué, passant de 112 % du PIB en 1996 à 110 % en 1997.

Autre pays qui sera en dehors de

l'euro mais « eurosceptique », celle-ci : la Suède, qui préfère « attendre » avant de se lancer dans l'aventure. Il y a là d'ailleurs une petite contradiction que le commissaire européen aux affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, a relevée. Stockholm, en effet, observe M. de Silguy, « s'est engagé juridiquement » à adhérer à l'UEM en signant le traité de Maastricht (à

condition, bien sûr, que la Suède respecte les critères). Mais la remarque du commissaire - contenue dans une lettre envoyée à l'automne dernier à un parlementaire autrichien inquiet de voir le précédent suédois exploité dans son pays - n'est guère évoquée dans le débat en Suède sur l'UEM.

En fait, c'est essentiellement par égard pour l'opinion publique, qui n'est « pas prête » pour l'euro, que le premier ministre social-démocrate, Göran Persson, a décidé de reporter l'adhésion de son pays à l'euro. Un choix qui a été avalisé par le Parlement le 4 décembre 1997. Selon un sondage effectué cet automne, 23 % de la population est favorable à une participation du pays à la monnaie unique dès 1999 (33 % « plus tard », 34 % « jamais »). Mais le chef du gouvernement a laissé la porte ouverte à une adhésion ultérieure, sans préciser de date, et après un référendum. M. Persson voudrait éviter que l'UEM ne soit mêlée à la campagne électorale avant les législatives de septembre, de peur que ne s'affichent les dissensions internes de son parti sur la question.

« WAIT AND SEE »

Il a également justifié sa politique du « wait and see » par les « incertitudes » qui pèsent encore, selon lui, sur le projet de l'euro. Membre de l'UE depuis 1995, le pays remplit la plupart des critères de convergence, à l'exception de la dette publique (77 % du PIB en 97). Stockholm n'a pas non plus fait adhérer sa monnaie au SME dans les délais impartis.

Enfin, les Danois, depuis leur adhésion en 1972, n'ont cessé de se quereller sur les bienfaits de la communauté européenne. Ils avaient dit « non » à Maastricht par référendum, estimant que ce traité entraînerait une perte de leur souveraineté. Ils se prononceront à nouveau dans quelques mois, sur le traité d'Amsterdam cette fois. Un référendum à l'issue incertaine, comme toujours dans le royaume.

Alain Debove
(avec Didier Kunz à Athènes
et Benoît Peltier à
Stockholm)

Un nouveau mécanisme de change

Les quatre pays qui ont décidé de ne pas être membres du premier train de l'euro pourront participer, s'ils le souhaitent, à un mécanisme de taux de change qui remplacera le Système monétaire européen et s'intitulera « SME bis ». Ce mécanisme sera mis en place dès le début de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM), au 1^{er} janvier 1999.

Ce système, qui n'est pas encore défini dans le détail, est conçu pour empêcher les dévaluations compétitives et maintenir la convergence des économies européennes à l'échelle des Quinze. Il doit permettre d'assurer une stabilité durable des taux de change entre l'euro et les monnaies qui n'en font pas partie, grâce à un système de taux pivots comparable à celui du SME. La Suède a d'ores et déjà fait savoir qu'elle ne souhaitait pas faire partie du « SME bis ».

BONN

de notre correspondant

Helmut Kohl est passé de nouveau à l'offensive pour défendre l'euro contre ses détracteurs. Dans une lettre publiée, mardi 13 janvier, par le quotidien populaire *Bild Zeitung*, tiré à plus de 4,5 millions d'exemplaires, le chancelier allemand déclare que « la monnaie unique européenne va donner un nouvel essor à la croissance et à l'emploi. Elle renforce l'Europe dans la compétition internationale toujours plus dure ».

Cette prise de position intervient au lendemain d'une attaque des opposants à l'euro, alors que la majorité de la population reste dubitative sur les vertus de la monnaie unique. Dans un pays où tout citoyen peut saisir la Cour constitutionnelle, quatre professeurs de droit et d'économie allemands ont déposé plainte devant la Cour de Karlsruhe,

lundi 12 janvier, pour demander le report de l'entrée en vigueur de la monnaie unique. Les plaignants sont Wilhelm Nölling, ancien président de la banque centrale de Hambourg, Joachim Starbatty, professeur d'économie à Tübingen, Wilhelm Hankel, ancien président de la Landesbank de Hesse, et le constitutionnaliste Karl Albrecht Schachtschneider.

LES CRITÈRES DE MAASTRICHT

Dans une plainte de... 262 pages, les professeurs estiment que le passage à la monnaie unique va notamment violer le droit de propriété des Allemands, car elle ne sera pas une monnaie stable. Dans un arrêt rendu le 12 octobre 1993, la Cour avait validé le traité de Maastricht à condition que les critères de convergence soient respectés strictement et qu'il y ait une véritable stabilité

des économies des pays candidats. Selon les plaignants, le respect de ces fameux critères de Maastricht serait de façade : le critère de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) sera allégrement dépassé par de nombreux candidats, comme la Belgique et l'Italie.

Depuis la signature du traité, l'endettement des pays de l'Union européenne se serait accru de 30 % du PIB, prouvant que la réduction des déficits n'est due qu'à des opérations de comptabilité créative...

De plus, avec un chômage qui atteint des sommets notamment en Allemagne et en France, les critères ne seront sans doute pas, selon les plaignants, respectés durablement. Enfin, il n'y a pas eu, à leurs yeux, de réelle stabilité monétaire, les bandes de fluctuation du système monétaire européen ayant été étirées de 4,5 % à 30 % en 1993.

La plupart des observateurs et des juristes donnent peu de chances de succès à cette plainte, dont on ne sait même pas si elle sera jugée recevable par la Cour. Un jugement défavorable créerait une crise constitutionnelle et politique sans précédent en Allemagne. Surtout, les manipulations comptables des pays candidats ne sont pas telles, estiment la quasi-totalité des observateurs, que les juges de Karlsruhe puissent se lancer dans une querelle de chiffres avec le gouvernement allemand. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées, plus discrètement, à Karlsruhe. Il y en aura certainement d'autres. Mais il s'agirait des dernières salves tirées par les opposants à l'euro. Sauf cataclysme, sa venue est jugée certaine en Allemagne.